

///FACILITER LES DÉPLACEMENTS DANS LA VILLE & AUX ABORDS

⇨ **Création d'une navette ouverte à tous pour rapprocher les quartiers par rapport au centre-ville et aux centres d'intérêts, et en maintenant un service de transport à la demande pour les personnes souffrant de difficultés de mobilité.** (Estimation : 120 000€).



⇨ **Création d'une liaison rapide, en bus, entre la gare de Garches et le pont de Saint-Cloud (métro, T2, Vélib, Autolib...), en réorganisant une ligne de bus dans Coeur de Seine en lien avec le Syndicat des Transports d'Île de France et le domaine de Saint Cloud.** (Estimation : 200 000€).

⇨ **Aménagement de parkings à vélos dans les points centraux et à proximité des stations de bus, des squares, de la gare et de toutes les écoles.** (Estimation : 30 000€).

⇨ **Réfection du dallage de la place Saint Louis avec un aménagement paysagé ainsi que dans les rues adjacentes, (Grande Rue, rue de l'Église) sous réserve de l'aboutissement de l'éco-îlot rue de l'église.** (Estimation : 500 000€).

⇨ **Création d'une rubrique "covoiturage" sur le site internet de la ville.**

⇨ **Réorganisation du stationnement afin d'encourager la fréquentation des commerces locaux.**

⇨ **Augmentation des capacités de stationnement dans les points centraux (extension des parkings de la Source et Saint Louis) pour améliorer les déplacements à pied dans la desserte du quartier-centre.**

⇨ **Opération de restructuration de la voirie par des espaces partagés vélos/piétons.**

⇨ **Amélioration de la sécurité dans les déplacements des élèves aux abords des écoles en développant notamment le pédibus, en renforçant la signalétique et en soutenant des initiatives de prévention routière au sein des écoles y compris sur le stationnement des parents à proximité des établissements scolaires.**

Maintien de
l'Autre Bus
et Navette
abandonnée

Abandonné



En cours

A faire

A faire

A faire

A compléter



///LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS & LES NUISANCES

⇨ **Formation d'un inspecteur de salubrité à la réglementation sur le bruit.** (Estimation : 2 500€).

⇨ **Installation d'un espace de collecte des produits polluants aux abords du marché (4ème samedi de chaque mois).** (Estimation : 6 000€/an).

⇨ **Collecte et tri des déchets de voirie récupérés par les services municipaux (feuilles, rebus, papiers...), dans une mini-déchèterie créée au dépôt de la voirie.** (Estimation : 30 000€).

⇨ **Définition d'une charte de chantiers propres avec les entreprises et artisans intervenant dans la commune.**

⇨ **Application des arrêtés municipaux sur les horaires de chantier (bruit, interventions d'engins...).**

⇨ **Information par voie d'affichage et à l'entrée des équipements ouverts au public, des alertes de pollution atmosphérique, pouvant interdire si nécessaire les activités de plein air.**

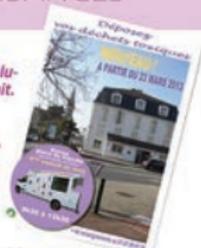
⇨ **Relevés de mesures sur la qualité de l'air dans les équipements municipaux, en particulier dans les écoles (réalisé à Pasteur A en 2012).**

⇨ **Utilisation des produits hypoallergéniques dans les crèches et dans les équipements de la petite enfance.**

⇨ **Installation de revêtements de sol à base de fibre et de colle naturelle pour lutter contre les allergies (crèche rose des vents en 2012).** (Plus value de 15% sur le prix).

⇨ **Traitement des chloramines à la piscine, par un procédé limitant les diffusions dans l'air.** (Estimation : 5 000€).

⇨ **Lutte contre les pollutions intérieures en réclamant une bonne aération des locaux et un dépoussiérage régulier des zones difficilement accessibles.**



A faire



A faire

